

Fiche récapitulative des consignes et mesures de prévention transmises au salarié pour intervenir en période de pandémie COVID-19

Date MAJ document : 03/04/20

Cette fiche a pour objectif de faire l'inventaire des points abordés (consignes de sécurité, mesures sanitaires, EPI remis...) avec le salarié/intérimaire pour assurer son activité sur chantier/atelier en période de pandémie COVID-19.

Ce document doit être rempli avec le salarié avant la reprise de son activité en période de pandémie COVID-19. **Il doit être signé par le salarié/intérimaire et le chef d'entreprise.** La fiche est à conserver dans le dossier individuel du salarié. Une copie est à remettre au salarié.

- Le salarié s'engage à informer le chef d'entreprise de l'apparition d'éventuels symptômes de la maladie COVID-19 (fièvre, toux, difficultés respiratoires...) et/ou s'il se trouve être en contact avec une personne infectée.
- Le salarié atteste avoir reçu une version papier et/ou électronique et pris connaissance du « Guide de préconisations de sécurité sanitaire pour la continuité des activités de la construction en période d'épidémie de coronavirus Covid 19 » de l'OPPBTP
- Le salarié atteste avoir reçu les consignes sanitaires générales à respecter pendant toute la période de pandémie COVID 19 et s'engage à les appliquer.

Préciser les consignes transmises et le mode de transmission (à l'oral, affichage) :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Exemple :

Consignes transmises à l'oral à tous les salariés de l'entreprise > Respect distanciation de 1m minimum, lavage des mains à l'eau et au savon, port du masque si impossibilité de respecter la distance de 1m...

Consignes affichées dans l'entreprise > affiche lavage des mains (sanitaires de l'entreprise), affiche port du masque (ex : atelier, réfectoire de l'entreprise...), affiche gestes barrières (entrée, réfectoire, sanitaires de l'entreprise, VUL), affiche numéros d'urgence (ex : atelier, réfectoire de l'entreprise, VUL).

- Le salarié atteste avoir reçu les équipements de protection, produits et équipements de désinfection nécessaires à son activité pendant cette période de pandémie COVID-19. Il a également pris connaissance de leur utilisation. Il s'engage à les porter et les utiliser.

Lister tous les équipements/produits spécifiques remis (*bouteille d'eau, masque, gants, gel hydroalcoolique, lingettes désinfectantes, sac de récupération des déchets...*)

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

- Le salarié atteste avoir pris connaissance des mesures sanitaires et conditions d'intervention spécifiques de chantier
- Le salarié atteste avoir reçu le justificatif de déplacement professionnel pour l'entreprise

Nom et signature du
réfèrent de l'entreprise

Nom et signature du salarié

Fait à :

Le :

